



COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE A L'ABRI POUR MOTIFS SANITAIRES DES PARTICIPANTS A LA MANIFESTATION REVENDICATIVE SOUS FORME DE CAMPMENT, PLACE DE LA BASTILLE

Paris, le 23 septembre 2022

Le préfet de Police a décidé, par arrêté préfectoral en date du 22 septembre 2022, d'interdire la poursuite de la manifestation déclarée le 16 septembre 2022 par l'association UTOPIA 56 et de procéder à l'évacuation pour mise à l'abri sanitaire des participants à cette manifestation, regroupés sous forme de campement sur la place de la Bastille.

Depuis le 27 mai 2022, l'association UTOPIA 56 organise une manifestation consistant dans l'accueil et l'hébergement de personnes en recours judiciaire pour obtenir le statut de mineurs non-accompagnés. Cette manifestation se tient de manière continue, de jour comme de nuit, sur la place de la Bastille. Elle accueille désormais plus de 100 personnes sous forme d'installation permanente qui engendre de graves problèmes de salubrité publique, une épidémie de gale y ayant été constatée par l'agence régionale de santé d'Île-de-France.

Au regard de la situation actuelle, cette manifestation crée un trouble à l'ordre public et met en danger non seulement les occupants du campement, mais également les personnes et riverains qui transitent chaque jour sur la place de la Bastille.

Au vu de ces circonstances exceptionnelles et du nombre croissant de personnes occupant ce campement, les effectifs de la préfecture de Police, associés aux services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, procèdent depuis ce matin à l'évacuation de ce campement et à la mise à l'abri de ses occupants. Des bus ont été mis à leur disposition pour les acheminer vers des lieux d'hébergement.

Les personnes mises à l'abri vont faire l'objet d'une prise en charge sanitaire et un traitement contre la gale leur sera fourni. Les responsables de l'association UTOPIA 56 ont été informés de cette urgence sanitaire et sollicités pour relayer les informations utiles auprès des occupants du site.

Les migrants occupant le campement voisin du port de l'Arsenal bénéficient également d'une mise à l'abri à l'occasion de cette opération.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Mél : pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police

Mél : ppcom@interieur.gouv.fr